

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	43 (1935)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Une romancière nyonnaise d'autrefois : Marie Agier (1742-1820)
<b>Autor:</b>	Perrochon, Henri
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-33411">https://doi.org/10.5169/seals-33411</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une romancière nyonnaise d'autrefois : Marie Agier (1742-1820)<sup>1</sup>

---

Nyon joua dans notre histoire littéraire un rôle qui n'est pas à négliger. Les noms de La Fléchère, du général Frossard, des Reverdil, des Olivier, d'Edouard Rod le rappellent.

Parmi ces écrivains nyonnais, il y eut une demoiselle, dont on ne parle plus guère et qui pourtant ne manqua pas de valeur. Elle fut nyonnaise par accroc, par intermittences, mais une partie de sa vie s'écoula dans ces parages.

\* \* \*

Née à Genève, en 1742, Marie Agier descendait d'une famille réfugiée, venue de Nîmes à la fin du XVII<sup>me</sup> siècle. Les Atgier — il existe encore dans le Midi des personnes de ce nom — ou Agier, devenus genevois<sup>2</sup> et plus tard bourgeois d'Aubonne<sup>3</sup>, se livrèrent au commerce de la toile, à la fabrication des bas, puis des pièces d'horlogerie<sup>4</sup>. Par sa mère, M<sup>lle</sup> Agier descendait de la tribu savante et guerrière des Prévot. Elle était appartenue à Pierre, le célèbre physicien, un esprit encyclopédique, à Isaac, le naturaliste que la rosée et les yeux du chat intriguaien si fort, à Jean-Louis, le médecin-physiologue. Voilà le côté sciences. Le côté guerre est représenté par les trois oncles de Marie, les généraux Jacques et Augustin, et Marc qui fut seulement colonel, mais reçut comme ses frères des terres au Canada en récompense

des services rendus. Un cousin de M<sup>lle</sup> Agier, Georges, fut gouverneur général des possessions britanniques de l'Amérique du Nord<sup>5</sup>.

Si elle ne semble pas avoir eu avec ces célébrités d'autre Atlantique des relations suivies, M<sup>lle</sup> Agier en eut de plus fréquentes avec ses quatre tantes : M<sup>me</sup> Mussard, M<sup>me</sup> Bontemps, dont Voltaire vantait l'amabilité, M<sup>me</sup> Henri Mallet, épouse modèle d'un époux qui ne l'était pas moins — les Mallet sont aussi empressés l'un de l'autre, disait-on, que s'ils n'étaient pas mariés — et M<sup>lle</sup> Prévost, l'institutrice de la future dame de Charrière de Colombier. A son retour de Hollande, M<sup>lle</sup> Prévost vécut à Nyon, où elle lisait à ses amies les *Principes du droit naturel* de Bourlamaqui, puis à Neuchâtel, « une ville qui a beaucoup d'agréments, mais moins que ses habitants ne lui en croient », écrivait-elle<sup>6</sup>.

Type achevé d'une sage éducatrice d'autrefois, M<sup>lle</sup> Prévost transmit à sa nièce son excellent cœur et son bon sens, et aussi l'art de dire de piquantes vérités avec une douceur malicieuse. C'est elle qui répondait à Belle de Zuylen, se plaignant de « vapeurs » et mêlant à ses doléances les descriptions d'une robe nouvelle : « Tant qu'il reste chez une femme du goût pour la toilette, ses maux sont curables. »

De l'enfance de Marie Agier, nous savons qu'elle passait l'été dans une campagne que ses parents possédaient à Gilly. Là, elle se lia avec l'élève de sa tante. La petite Hollandaise attaquait le cep avec un entrain endiable. Quelque vingt ans plus tard, elle s'en souvenait encore : « Faites mille amitiés pour moi à M<sup>lle</sup> Agier, et assurez-la qu'elle, nos jeux, Gilly, les raisins que je mangeai chez son père, sont encore présents à ma mémoire. » Durant une ou deux années, les jeunes filles avaient correspondu.

Les transformations apportées à la maison de Gilly, le sort d'un jeune théologien que toutes deux admiraient et choyaient, en avaient été le thème. Plus tard, elles ne se revirent guère, mais ce fut une cousine de M<sup>lle</sup> Agier, M<sup>me</sup> Achard-Bontemps, qui fut la confidente genevoise de la dame de Colombier.

Adolescente, Marie Agier perdit son père. Son grand-oncle Gédéon Martine l'adopt<sup>a</sup>, et à ce nouveau foyer elle demeura fidèle jusqu'à la mort de son protecteur.

Son existence se serait probablement écoulée sans aventure marquante, si, lors d'un long séjour qu'elle fit avec sa mère à Lyon, elle n'avait rencontré Bonaparte, alors sous-lieutenant d'artillerie et âgé de 19 ans. Un journaliste anglais a fait de cette rencontre un touchant récit. Bonaparte malade aurait été abandonné par ses camarades dans une auberge lyonnaise. Comme il n'avait pas d'argent, l'hôtesse l'aurait fait transporter dans un galetas, garni pour tout mobilier d'un lit de camp et d'une chaise ; elle l'aurait nourri d'eau d'orge et refusé de chercher un médecin. M<sup>lle</sup> Agier, logeant dans le même hôtel, au premier étage, aurait appris par sa femme de chambre le triste sort de ce soldat inconnu. Pleine de compassion, elle aurait mandé un docteur; puis, lorsque le malade fut en convalescence, l'aurait pourvu de numéraires pour rejoindre son régiment. Il lui aurait dit son nom: Napoléon Bonaparte, et aurait ajouté, avec modestie: « Croyez-moi, vous entendrez parler de moi. »<sup>8</sup> En fait, M<sup>lle</sup> Agier rencontra Bonaparte soit à Lyon, soit peut-être à Valence, chez des amis communs. Sa réserve, son application à l'étude piquèrent sa curiosité; elle s'intéressa avec une telle sollicitude à ce jeune Corse dépaysé loin de son île natale, qu'il prit l'habitude de l'appeler « bonne maman » ou « grande sœur ».

Rentrée en Suisse, fixée à Nyon, M<sup>le</sup> Agier n'oublia pas le petit sous-lieutenant. Lorsque les journaux lui apprirent sa prodigieuse fortune, elle en conçut un matrinel orgueil. Plus d'une fois, elle lui écrivit son souvenir et ses vœux. Quand, en novembre 1797, Bonaparte passa sur nos rives, elle voulut le voir. Elle chargea un dragon de remettre une lettre au général dès qu'il s'arrêterait à la frontière du Pays de Vaud. On sait comment les équipages français franchirent Coppet au grand galop et les portières baissées. Ce fut un scandale. Les gens de Coppet furent furieux d'avoir illuminé leurs fenêtres pour rien; M. Necker fut fort mécontent et vit dans cet incident un affront personnel; le bailli rentra chez lui navré et alourdi de son discours rentré. Cependant le dragon de M<sup>le</sup> Agier put avant Nyon exécuter sa commission. A l'entrée de la ville, Bonaparte s'enquit de la demeure de « bonne maman ». Il s'y rendit, — c'était près de la manufacture de faïence, — s'arrêta à la porte, embrassa M<sup>le</sup> Agier et passa cinq minutes dans sa chambre où elle n'avait pas eu le temps de faire allumer deux chandelles. Ces cinq minutes suffirent pour faire naître bien des traditions. Les uns ont prétendu que devant tout son état-major, il l'avait appelée sa bienfaitrice, puis lui avait fait part de ses plans dans tous les détails<sup>9</sup>; d'autres qu'il lui avait parlé du sort de Genève et de son intérêt plus ou moins sincère pour cette ville<sup>10</sup>. Je crois sur ce point la tradition Necker : « Elle lui a parlé des lettres qu'elle lui avait écrites et il s'est excusé de n'y avoir point répondu parce qu'il avait eu quelque affaire, et en s'en allant, voyant qu'elle avait gardé une ancienne servante dont il avait le souvenir, il lui a dit : « A présent recommande à Jacqueline de ne plus m'appeler polisson. »<sup>11</sup>

La vie reprit pour M<sup>lle</sup> Agier auréolée de nouveaux souvenirs. Y gagna-t-elle quelques invitations de plus à dîner ? comme l'a prétendu Necker, je ne sais. Elle continua sans doute à fréquenter la société nyonnaise, à se livrer aux arts qu'elle aimait, à lire Bernardin de Saint-Pierre, son auteur favori, et La Fontaine, et Platon, car elle avait le goût éclectique. Surtout à suivre de loin l'ascension bonapartienne ; après Marengo, elle alla jusqu'à Chambéry, pour féliciter au passage le vainqueur.

Celui-ci ne l'oubliait pas, comme en témoigne le mot qu'il lui écrivait avec son orthographe fantaisiste :

Paris, le 8 termidor.

Il y a bien du temps que je n'ai eu des nouvelles de M<sup>lle</sup> Agier. Elle vit, se porte bien et pense, j'en suis sûr, une fois tous les ans à son frère, qui au milieu des orages, du sang et des combats, a souvent regrets de ne plus recevoir des nouvelles de sa bonne sœur.

J'ai passé à Lyon, où j'ai vu une dame qui [sic] vous connaissés et ma assurée que vous ettiez à Lausanne. Si cette lettre vous parvient vous menverez votre adresse, je ne vous en dis pas davantage.

Tranquillité, bonheur et souvenir.

Buonaparte.

Sous enveloppe du citoyen Casabianca, député à la Convention, rue Michaudière n° 16 à Paris<sup>12</sup>.

\* \* \*

Malheureusement les temps étaient alors aussi incertains que ceux que nous vivons. Des revers financiers atteignirent M<sup>lle</sup> Agier. Adressez-vous à Bonaparte, lui disait-on. Elle ne le voulait pas. Une amie le fit pour elle, à son insu. Une pension lui fut octroyée : 6000 livres, comme à M<sup>me</sup> de Genlis ou plus tard à M<sup>me</sup> Campan, la surintendante. C'était le tarif pour dames savantes.

Il semble que M<sup>lle</sup> Agier jouit quelque temps de sa pension à Nyon<sup>13</sup>. Puis, elle partit pour Paris. M<sup>me</sup> de Staël, qui avait la Suisse en une si magnifique horreur et préférait au Léman son ruisseau de la rue du Bac, lui avait-elle communiqué sa nostalgie parisienne ?<sup>14</sup> Peut-être. Depuis longtemps, Marie Agier avait deux amours: Bonaparte et Paris. Elle entrevoyait Paris comme le paradis des arts et de la philanthropie, une sorte de Trinité: le Louvre, l'Opéra et l'Hôpital Necker. Et puis Nyon se transformait. Bonstetten n'était plus au château. La voix de M<sup>me</sup> Reverdil était éteinte. M. Reverdil devenait sourd. Plus d'une maison où elle avait sa place mise au goûter de quatre heures avait changé de propriétaires. Ses souvenirs lyonnais n'avaient plus qu'un succès mitigé : on les avait entendus si souvent ! Les petits vers qu'elle envoyait ça et là, poétiques préludes à une invitation désirée, avaient un air désuet. D'ailleurs la politique divisait la petite ville en deux camps, de plus en plus tranchés; et dans les soirées, autrefois si gaies, la musique n'arrivait plus à adoucir les humeurs ni à meubler les silences.

On a prétendu que quinze jours avant le couronnement à Notre-Dame, le général Hullin serait venu à Nyon inviter M<sup>lle</sup> Agier à s'y rendre — ce qui est possible puisque Hullin, né à Genève, y séjournait parfois — et qu'arrivée à Paris, elle aurait trouvé sur la place du Carrousel, vis-à-vis des Tuileries, une maison meublée pour elle, des domestiques, des équipages. C'est un peu un conte à la manière du Chat botté et du marquis de Carabas. Frédéric Masson, qui connaissait son Napoléon mieux que quiconque, a parlé de la rente qu'il fit à notre compatriote, mais il n'a rien dit des splendeurs l'accompagnant.

En fait, M<sup>lle</sup> Agier vécut à Paris la vie qu'elle avait rêvée : arts et philanthropie. La chute de l'empereur attista sa vieillesse ; sa pension sombra dans la tourmente. Elle trouva un refuge chez la duchesse de Larochefoucauld-Liancourt, qui lui offrit une chambre dans son hôtel, et qui avait comme elle la passion du beau et du bien. Elle mourut en 1820, presque aveugle.

\* \* \*

Les contemporains de M<sup>lle</sup> Agier ont connu d'elle des vers depuis lors disparus ; peut-être ceux adressés à M. Necker et à sa fille dorment-ils encore dans le donjon de Coppet ? Ils ignoraient son roman, *Eléonore de Cressy*. Elle l'avait conservé manuscrit et le léguà à ses héritiers avec la demande qu'on lui fit un sort, après sa mort. Son petit-cousin, le littérateur Jacques-Daniel Martine<sup>15</sup>, exécuta cette volonté, vantant dans un avant-propos aimable et anonyme, les vertus de ce livre : naturel, sensibilité, moralité. « S'il existait un seul roman auquel on pût appliquer le vers si souvent cité : La mère en prescrira la lecture à sa fille, nous pensons que ce serait celui-ci. » Cette conclusion ne manque pas d'une naïveté révolue. Mais *Eléonore de Cressy* demeure un roman dont sans aucun scrupule une jeune fille d'aujourd'hui pourrait permettre la lecture à sa mère.

C'est l'histoire d'une orpheline de bonne famille, qui, élevée par une dame généreuse, s'en va en Allemagne gagner sa vie. Son charme, sa jupe de taffetas blanc, ses souliers d'un bleu céleste, son fichu de linon, les petites roses qui parent ses cheveux blonds font sur le prince, père des enfants qu'elle doit éduquer, une impression trop profonde. Il préfère bientôt la Suisse à son épouse acaïâtre, même à une danseuse ravissante, sa passion du moment. Un beau jour, il la conduit dans un pavillon

champêtre, et au milieu d'un décor impressionnant: autel de l'amitié, statues représentant les principales vertus, musique invisible, parfums troublants, il lui offre mille louis et un petit palais. Très galant, le prince, après avoir baisé le bas de la robe d'Eléonore, se retire en lui laissant huit jours de réflexion.

Perplexité, hésitations. La vertu l'emporte. Eléonore rentre en Suisse; malheureusement la dame généreuse est morte. Pour vivre, la jeune fille copie de la musique, comme Jean-Jacques autrefois; puis, elle peint sur émail. Apprenant que cet art a un grand succès à Paris, elle part l'y exercer. Là, quelques années plus tard, elle rencontre le prince, toujours beau, quoique vieilli. Il est libre ; sa femme est morte, ses filles sont mariées. Mais son cœur n'a rien oublié. La veille des noces, il est tué en duel par un agent provocateur, envoyé par des gendres qui ne tiennent pas à ce second mariage. Eléonore meurt sur le cadavre de l'époux, au moment où, embaumé, on allait le placer dans un tombeau au fond d'un parc solitaire.

Tout cela est d'une invraisemblance bien étrange, disait Philippe Godet. Certes. Cependant dans ces deux petits volumes aujourd'hui rarissimes, il n'y a pas qu'un témoignage de plus de la bizarrerie du goût littéraire d'alors. On y trouve aussi la vision que pouvait avoir du monde une Nyonnaise, répandue dans la société cosmopolite qui était nombreuse ici, sans avoir perdu contact avec son milieu. Si *Eléonore de Cressy* ne fut pas écrit entièrement à Nyon, car tout n'y est pas de même cuvée, ce roman y fut en tous les cas ébauché. Tant de ses pages nous ramènent à cette contrée et à son atmosphère.

Ce qui a trait à la situation d'une institutrice à l'étranger, aux humiliations qu'elle pouvait avoir à subir, n'est qu'un écho de confidences faites à l'auteur par tant de

ses amies revenues au pays. La question même des rapports d'une gouvernante jeune et jolie et d'un maître trop entreprenant, était de celles auxquelles Lantaires consacrait un chapitre dans ses *Avis aux institutrices*<sup>16</sup>.

La conception de l'Allemagne féodale, où les mésalliances étaient mal vues, à moins d'être fructueuses, cette Allemagne aux cours minuscules, galantes et cancanières, M<sup>lle</sup> Agier la devait à Pierre Prévost, qui si longtemps avait vécu à Berlin, à Reverdil, qui auprès du roi de Danemark avait été victime d'intrigues et de calomnies. Cette Allemagne, on l'opposait ici d'ailleurs à celle de Mattison, qui dans la chambre verte du château de Nyon avait rimé sur le Léman, à celle de Wieland, l'ancien condisciple du jurisconsulte Favre.

Les Françaises, qui accueillent avec tact et bonté la jeune orpheline, doivent des traits sans doute à des émigrées, qui à Nyon avaient trouvé refuge, à cette Christine de Varicourt, si belle, ou à sa mère, si stoïque, même au souvenir point alors effacé de cette dame des Fontenelles, dont M. Bader a relaté le bienfaisant séjour<sup>17</sup>.

Et l'anglomanie d'*Eléonore de Cressy*? Car, dans ce roman, les chevaux, la cuisine, les jardins, les pianos, les habits, tout est anglais. Comment n'y pas voir un reflet de l'anglophilie dont autant que Genève, toute proportion gardée, Nyon fut un centre. Plusieurs Anglais, qui avaient fui leur pays, île de vie chère, y résidaient, comme cet oncle de M<sup>me</sup> Duplessis, physicien et pince-sans-rire<sup>18</sup>. N'oublions pas que M<sup>me</sup> de Prangins, par sa grâce, faisait la plus intelligente des propagandes à son pays de naissance. On aimait chez les Anglais jusqu'aux manies et on admirait la persévérence d'un jeune Britannique, qui avalait bon an mal an ses quatre mille œufs durs. Depuis le séjour du révérend de la Fléchère, un petit

troupeau était gagné ici à l'évangile wesleyen<sup>19</sup>. Plus d'un jeune homme avait été à Eysins s'initier aux principes d'outre-Manche auprès du quaker Zacharie. Même les vers à soie étaient dans cette contrée éduqués selon des méthodes anglaises et M<sup>me</sup> de Saint-Saphorin prêtait à ses amies tout ce qui se publiait à Londres sur l'art des jardins. Pas de terrasses qui n'eût sa grotte ou sa statue, son temple grec ou son rocher antique. Sophie de Laroche ne vit-elle pas dans un verger nyonnais des vaches de bois peintes en couleurs naturelles, et dans un autre une plate-bande de tulipes de plomb bariolé.

L'importance même accordée aux arts dans le roman de M<sup>le</sup> Agier me paraît d'inspiration nyonnaise. La fabrique de porcelaine avait attiré plus d'un artiste. Plusieurs dames excellaient dans la peinture. M<sup>me</sup> de Marcel lange dessinait à merveille. Et le talent de Liotard ne manquait pas d'admirateurs.

Eléonore n'était pas qu'une disciple du Peintre turc. Elle adorait les airs d'opéras, le « Tout mon bonheur est de suivre vos pas », d'Oedipe à Colone. Or, à Nyon, ne chantait-on pas, quand on était en train, des opéras entiers et les amateurs de musique n'étaient-ils pas nombreux et réputés ?

Enfin, dans le roman de Marie Agier, princes et princesses dansent sans se lasser jamais, comme de véritables Nyonnais. Ne savons-nous pas en effet que l'art de Terpsichore jouissait dans leur cité d'une vogue que le mot de Bonstetten souligne: « A peine le soleil est-il couché, que toute la ville va danser à la promenade. »<sup>20</sup> Les Nyonnaises d'un certain âge, réduites à faire tapisserie, employaient leurs loisirs à faire de la chorélogie ou de la chorémancie: découvrir le caractère des danseurs d'après leurs attitudes. Et, Salomon Reverdil allait jusqu'à éta-

blir une comparaison en règle, et impertinente, entre la métaphysique et le ménuet : on part chacun de son côté, on décrit des figures en zig-zag, et l'on finit par se retrouver chacun de son côté, au point de départ.

M<sup>lle</sup> Agier était si imprégnée du « climat » nyonnais, que plus d'un des personnages de son roman ont un air d'ici. Ainsi, un vieux secrétaire du prince a tout d'un Reverdil, bon conseil, prudence, esprit; un ancien officier au service étranger pourrait être un de Ribeaupierre ou un Frossard ; la dame généreuse est de la lignée de M<sup>me</sup> Reverdil la mère, la dispensatrice des largesses de M<sup>me</sup> Necker, à moins qu'elle ne le soit de celle de M<sup>me</sup> Favre, sa fille. La servante au grand cœur (dans *Eléonore de Cressy*, toutes les domestiques sont des perles) rappelle la bonne Jacqueline, à qui le petit Corse en avait si peu imposé.

Même le romanesque, dans lequel M<sup>lle</sup> Agier a fondu tous ces apports de vie réelle, doit beaucoup à ces lieux. N'a-t-elle pas emprunté un chevalier de Malte volage aux *Lettres de M<sup>lle</sup> Aissé*, que M<sup>me</sup> de Chandieu qui avait connu la belle Circaciennne, répandait dans ces parages, depuis son prieuré de Perroy. Et, si Eléonore meurt comme dans les tragédies de Racine, Roxane ou Hermione, sur le cadavre du bien-aimé, ou mieux, car elle ne se suicide pas, elle « a le bonheur de cesser de vivre » comme les héroïnes de M<sup>me</sup> de Duras ou de M<sup>me</sup> Cottin, le tombeau au fond du parc solitaire où les deux époux sont réunis, c'est celui de Coppet, où les Necker, non pas embaumés, mais conservés à l'eau-de-vie, avaient été reposer derrière le mur opaque et ombragé de peupliers, qui, avec le temps, se sont métamorphosés en charmes.

\* \* \*

Tandis que la plupart des romans romands du XVIII<sup>me</sup> siècle sont des traductions plus ou moins démarquées,

*Eléonore de Cressy* est un des rares dans lesquels on retrouve autant de détails vécus, où l'auteur a mis autant de soi-même. En *Eléonore*, sensible, artiste, poète, si droite et si délicate, M<sup>lle</sup> Agier exalte ses propres qualités. Elle lui prête plus d'une circonstance de sa vie; elle la fait participer à ses expériences. Telle page, sur les difficultés qu'avait alors une femme à gagner son pain, rend un son qui n'est pas pure littérature. Par ci par là, il est des confidences qui en disent long: « J'en demande pardon aux dames, elles ne sont pas faites pour vivre ensemble. » Parfois un pessimisme féministe: « Le diable a ordonné la destinée des femmes ; tout est arrangé dans ce monde, qu'elles ne peuvent être heureuses, ni avec les hommes, ni sans eux. » Brave demoiselle ! elle croyait trop aux hommes-bourreaux et aux femmes-victimes, ce qui est une classification commode, mais simpliste. Enfin, dans cet aveu qui clôt l'un des chapitres: « O vous qui avez connu le véritable amour, vous savez qu'il est involontaire. Le crime n'est pas de le sentir, mais de lui céder s'il doit être combattu », on peut trouver plus qu'un conflit cornélien.

Sous sa fabulation étrange, *Eléonore de Cressy* offre le visage de la romancière nyonnaise. Elle y a mis son imagination, sa sensibilité inemployée, tels épisodes de son existence, sa morale honnête, ses regrets aussi. Regagnant son logis de la rue de la fabrique de porcelaine, au retour de quelque goûter, ou le soir écoutant le clapotis des vagues et regardant les danseurs évoluer au bout de la promenade, M<sup>lle</sup> Agier avait peut-être songé qu'un jour un prince charmant, entrevu autrefois, reviendrait la chercher et lui offrirait sa fortune et son cœur. Pour se « dégonfler », comme on dit chez nous, elle confia au papier le rêve de ce que la vie lui avait refusé, et par une

délicatesse que ne connurent pas une Scudéry ou une George Sand, elle voulut qu'il restât ignoré jusqu'à sa mort. Elle craignait moins les critiques d'un Reverdil, si sévère pour le romanesque et qui, en marge des lettres où M<sup>me</sup> de Staël s'épanchait en effusions confuses, notait : « Recherché, affecté », moins aussi les boutades d'un Bonaparte, qui n'aimait pas les romancières, mais se délectait pourtant au soir de ses batailles à la lecture des productions éplorées et éperdues de M<sup>me</sup> Riccoboni ou de Sophie Gay, que de livrer à un public indifférent ou peu compréhensif, ce qui avait été le meilleur d'elle-même, les secrètes pensées dont elle avait peuplé sa solitude.

Et, c'est par ce qu'il contient d'humble vérité que ce roman mérite de ne point sombrer complètement dans l'oubli et que la silhouette de son auteur m'a paru intéressante à esquisser.

Henri PERROCHON.

---

#### NOTES

<sup>1</sup> Communication présentée à la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Nyon, le 3 octobre 1934.

<sup>2</sup> Jacques Agier, fils de feu Louis, de Nîmes, marchand drapier, fut reçu habitant de Genève le 28 janvier 1701 et bourgeois de cette ville le 4 février 1702. Diacre de bourse française de Genève en 1726. Mort le 9 novembre 1737. De son mariage avec Jeanne, fille de Tristan Roquero, de Nîmes (1678-1731), il eut onze enfants, dont Louis, né le 2 janvier 1711. Louis Agier épousa, le 14 mars 1737, Anne-Jacqueline, fille d'Augustin Prévost, de Genève, et de Louise, née Martine, née le 26 décembre 1715, morte à Plainpalais le 19 décembre 1810, qui lui donna deux fils et trois filles dont seule Marie parvint à l'âge adulte.

<sup>3</sup> En 1768. Henrioud, *Livre d'or des familles vaudoises*.

<sup>4</sup> Aux Archives d'Etat de Genève, voir les actes du notaire Etienne Beddevole, XI, 48 à 50: 15 septembre 1705 (procuration en faveur de Perron et Agier, marchands associés). — 10 septembre 1706, contrat d'apprentissage chez Borel-Perron et Agier (Louis Pasteur, XIX, 205). — 2 mai 1708, location d'un métier à A. Agier, faiseur de bas (Marc Fornet, VII, 40). — 16 septembre 1710, d'une boutique en la rue dite de Derrière le Rhône, près de l'Auberge du

Petit More, à Jaques Agier (qui signe Atgier) et J. Roussel, maîtres battiers associés (J.-A. Comparet, LXII, 294). — 12 février 1712, procuration en faveur de Borel et Agier (E. Beddevole, XII, 78). — 25 décembre 1722, bail à J. Agier, maître battier d'une boutique avec magasin, près de la tour Perse (J. Fornet, XXXIX, 235). — 15 juin 1730, contrat de mariage entre Ami, fils de Jean Duflot, maître graveur, et Marie, fille d'Antoine Atgier, assistée de Jacques Atgier, son oncle, son père étant à Londres (Marc Fornet, XLIX, 25). — 25 septembre 1739, contrat d'apprentissage entre Louis Agier agissant au nom de Jean-Pierre son frère chez Jean-Louis Bourdilliat, maître horloger (L. Veillard, XII, 156). — 9 octobre 1739, contrat d'association entre Louis Agier, Jean-Pierre Agier et David Rival pour le commerce de pièces d'horlogerie (L. Veillard, XII, 171). — 6 octobre 1740, contrat d'association entre Jacques Agier et Isaac Cusin de Paris pour la fabrication du fer (L. Veillard XIII, 51). — 6 janvier 1758, protêt fait à l'instance des frères Agier et Soubeyran, marchands associés (J. Binet, III, 6 et 258). — 23 mars 1763, obligation en faveur de D.-Fr. Gaußen, négociant, contre Louis Agier, agissant avec le consentement de Jacqueline Prévost sa mère, Gédéon Martine son oncle et Henri Mallet son beau-frère. Capital: 1500 livres dues par la ci-devant société des frères Agier et Soubeyran, dont Louis Agier avait été chargé d'acquitter les dettes (J. Binet, XI, 188). — Renseignements communiqués par M. F.-Raoul Campiche, archiviste.

<sup>5</sup> De Montet, *Dict. des Genevois et des Vaudois*; A. Latt, *Schweizer Offiziere als Indianerkrieger und Instruktoren der englischer leichter Infanterie*, 1933 (Neujahrsblatt des Feuerwerker-Gesellschaft, Zurich).

<sup>6</sup> Ph. Godet, *Mme de Charrière*, I, p. 4-5, 9 sq., 34, 37, 170, 236; II, 61.

<sup>7</sup> Notice de l'éditeur, en tête d'*Eléonore de Cressy* par Mlle Agier-Prévost ; 2 vol., Genève, Paschoud, 1823.

<sup>8</sup> Voir *Feuille d'Avis de Sainte-Croix*, 23 septembre 1908 : *Napoléon sauvé par une Genevoise*.

<sup>9</sup> Le journaliste anglais confond divers passages de Bonaparte en Suisse, dans son récit romancé : « Peu avant la bataille de Marengo, Napoléon traversa Nyon, se rendant en Italie. Durant le court séjour qu'il y fit, il envoya son adjudant à Genève avec l'ordre de rechercher une dame du nom d'Agier et de l'amener vers lui. Mlle Agier qui entre temps était devenue presque aveugle n'hésita pas à suivre le messager. Napoléon vint à cheval à sa rencontre jusqu'à Versoix, accompagné de son état-major. « Messieurs, dit-il en se tournant vers sa suite, vous voyez devant vous ma bienfaitrice, à laquelle je suis redevable de ma vie. J'étais dénué de tout lorsqu'elle m'est venue en aide. Je suis heureux et fier de lui en témoigner ma reconnaissance et je n'oublierai jamais ce qu'elle a fait pour moi. » Il s'entretint pendant deux heures avec elle à Nyon ; il lui fit part de ses plans dans tous les détails et lorsqu'elle prit congé de lui, il lui répéta les mêmes paroles qu'à Lyon : « Vous entendrez parler de moi. »

<sup>10</sup> De Budé, *Les Bonaparte en Suisse*, 1905, p. 20-21.

<sup>11</sup> Cte d'Haussonville, *Mme de Staël et M. Necker d'après leur correspondance inédite*. *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1913, p. 53-54.

<sup>12</sup> Cette lettre, inédite, appartient à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et a été déchiffrée par M. F.-R. Campiche avec l'aide et l'autorisation bienveillantes de M. Fernand Aubert, bibliothécaire. M. Bernard Bouvier en avait déjà signalé l'existence à Ph. Godet ; v. *Mme de Charrière*, I, p. 10.

<sup>13</sup> *Le livre des habitants* établi par les soins de M. Campiche, d'après le Registre du Conseil de Nyon, contient en date des 9 août 1799 et 27 janvier 1800 la mention de la citoyenne Agier obtenant un certificat de vie à elle nécessaire probablement pour toucher sa pension. (Archives de Nyon, Bleu A n° 38, p. 145, 323).

<sup>14</sup> Sur les rapports Agier-de Staël, v. P. Kohler, *Mme de Staël et la Suisse*, p. 307.

<sup>15</sup> Sur J.-D. Martine, voir de Montet, *op. cité*. — Il est possible que le fils de la duchesse de La Rochefoucauld-Liancourt, le marquis Frédéric-Gaétan (1779-1863), homme politique, littérateur et publiciste, ait collaboré à cette publication.

<sup>16</sup> H. Perrochon, *Le journaliste Jean Lanteires*. *R. H. V.*, septembre-octobre 1930.

<sup>17</sup> P.-L. Bader, *Mme des Fontenelles à Nyon (1754-1780)*, Genève, 1925.

<sup>18</sup> *Lettres de Sophie Laroche publiées par Gaulieur*. *Revue Suisse* 1858, p. 243, 323, 378.

<sup>19</sup> Dr J.-L. Nuelsen, *John William Fletcher. Ein Gedenkblatt zu seinem zweihundersten Geburtstage*. Zurich 1929 ; H. Perrochon, *Un Vaudois, poète et clergymen*, *Gazette de Lausanne*, 15 septembre 1929.

<sup>20</sup> M.-L. Herking, *V. de Bonstetten*, 1921.

<sup>21</sup> J. Larnac, *Histoire de la littérature féminine en France*, 1929, p. 153, 173.